

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 1^{er} juin 2015 à 20h00. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence de madame le Maire, Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

12 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

201506-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

201506-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 soit adopté.

CORRESPONDANCES

201506-003 MONSIEUR CARDINAL : Mise en demeure

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
de faire le paiement du montant réclamé de 789,60\$.

201506-004 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-FABIEN : Révision budgétaire 2015 : 4745\$ (+475\$)

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
d'accepter la révision budgétaire 2015 datée du 5 mai 2015 où la contribution municipale passe de 4 270,00\$ à 4 475,00\$ soit une hausse de 475,00\$.

201506-005 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-FABIEN : États financiers 2014

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
d'accepter les états financiers 2014 déposé à la Municipalité le 5 mai 2015.

201506-006 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-FABIEN : Paiement 156,93\$ pour 2014

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
de faire le paiement de 156,93\$ pour compléter la participation de l'exercice financier 2014 de 10% au déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-Fabien.

201506-007 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : Congrès 2015

Il est résolu à l'unanimité
de ne pas participer au congrès.

201506-008 PÉTITION RÉSIDENTS 13^E AVENUE : Lumière de rue

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
de faire installer un poteau et une lumière de rue entre le 34 et le 36, 13^e avenue et d'aviser les résidents que des délais pouvant aller jusqu'à 6 mois peuvent survenir compte tenu des délais de livraison du matériel par les fournisseurs et du temps requis pour les installateurs.

AFFAIRES COURANTES

201506-009 MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUÉBEC : Reddition de compte subvention 123 477,00 \$

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 123 477,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QUE les comptables de la firme *Mallette de Mont-Joli*, vérificateur externe qui présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité

que la municipalité de Saint-Fabien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, et ce, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

201506-010 PARC DU BIC : Nettoyage des arbres morts

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité

de demander à la *Société des établissements de plein air du Québec – Parc national du Bic* de faire enlever les arbres morts et les broussailles qui envahissent la *Route de la Mer* et le *Chemin de la Mer Est* car cela nuit à la circulation des véhicules et des piétons sur un chemin qui est déjà étroit. De plus, un entretien du stationnement au bout du *Chemin de la mer Est* serait apprécié ainsi qu'un nettoyage du boisé de l'*Îlet aux Flacons* pour enlever les arbres morts et renversés qui enlaidissent le paysage.

201506-011 DÉPUTÉ DE RIMOUSKI : Demande au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité

de demander 15 000\$ au député de Rimouski dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour effectuer des travaux sur des ponceaux, creuser des fossés et refaire la route suite à des réparations de conduites d'aqueduc résidentielles.

COMITÉ DE LA MER

Aucun point traité lors de cette séance

CULTURE ET LOISIRS**201506-012** VIEUX THÉÂTRE : Réfection du toit

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité

d'autoriser *Ferblanterie de Rimouski* à effectuer des travaux de réfection sur la toiture et les paratonnerres du *Vieux Théâtre* et d'effectuer une inspection et un rapport sur l'état de la toiture.

201506-013 CHALET DE LA NOUVELLE-FRANCE : Tolérer la location tant que Madame Dominique Béague et Monsieur Yannick Boschat en seront propriétaires

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité

de tolérer l'usage « Résidence de tourisme » pour cette résidence située sur le lot 3 868 632 du cadastre du Québec tant que Madame Dominique Béague et Monsieur Yannick Boschat en seront propriétaires

201506-014 FONDATION DE L'ÉCOMUSÉE DE L'EST DU QUÉBEC : Représentant municipal

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité

de nommer madame Suzanne Tremblay comme représentante de la Municipalité sur le conseil d'administration de la Fondation de l'Écomusée de l'est du Québec et de nommer madame Dolorès Bouchard à titre de représentante suppléante.

ÉCONOMIE

Aucun point traité lors de cette séance

FAMILLES ET AINÉS**201506-015 MADA : Définition de la personne aînée**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité

que le Conseil définisse une personne aînée de la façon suivante :

Une personne aînée de Saint-Fabien est une personne à part entière, ayant atteint un âge avancé, que la société reconnaît comme se situant aux alentours de 65 ans d'âge chronologique. Cette étape de vie lui confère certains droits et privilèges, mais ne lui enlève pas pour autant la richesse de son apport individuel, familial, culturel, social et économique. Compte tenu des effets normaux du vieillissement, les personnes aînées ont des besoins spécifiques, quels que soient leur statut et leurs conditions physiques ou psychologiques. La personne aînée participe à la vie de sa communauté par ses connaissances, son expérience et s'implique à sa guise, souvent bénévolement, dans les activités communautaires ou intergénérationnelles.

201506-016 ENQUÊTE : Envoi postal

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité

de faire l'impression et l'envoi par mediaposte sans adresse de 900 copies de l'enquête sur les besoins et les habitudes de vie des familles et des personnes aînées.

INCENDIE**201506-017 MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON: Entente relative à la fourniture de services concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie**

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité

d'autoriser madame Marnie Perreault et monsieur Yves Galbrand à signer l'entente relative à la fourniture de services concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie entre la MRC Rimouski-Neigette, la municipalité de Saint-Fabien et la municipalité de Saint-Simon.

TRAVAUX PUBLICS**201506-018 EMPLOYÉ : Embauche**

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité

que suite aux entrevues réalisées, de faire l'embauche de Monsieur Jean-Paul Belzile à titre de préposé à la voirie et à l'entretien des terrains municipaux pour une durée de 15 semaines au taux de 15,00 \$ de l'heure.

201506-019 TRAVAUX 4^E RUE / 6^E AVENUE : Acceptation : Plan et devis

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité

d'accepter les plans et devis soumis le 1^{er} juin 2015 par monsieur Christian Roy, Ing de Tetra Tech QI Inc.

201506-020 TRAVAUX 4^E RUE / 6^E AVENUE : Appel d'offre : Entrepreneur général

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité

de demander à Tetra Tech QI Inc. d'aller en appel d'offre pour un entrepreneur général pour les travaux selon les plans et devis soumis le 1^{er} juin 2015 par monsieur Christian Roy, Ing de Tetra Tech QI Inc avec une ouverture des soumissions le 16 juin à 14h.

201506-021 TRAVAUX 4^E RUE / 6^E AVENUE : Appel d'offre : Surveillance de chantier

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité

d'aller en appel d'offre pour la surveillance de chantier pour les travaux selon les plans et devis soumis le 1^{er} juin 2015 par monsieur Christian Roy, Ing de Tetra Tech QI Inc avec une ouverture des soumissions le 16 juin à 14h.

201506-022 **TRANSPORTEUR EN VRAC DE RIMOUSKI : Clauses administratives particulières**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité

- article 1: Lors de l'exécution de tous ses contrats, incluant le transport de matériaux en vrac, l'entrepreneur et ses sous-traitants doivent recourir, en tout temps, dans une proportion d'au moins cinquante pour cent (50 %) en nombre, aux camionneurs membres du sous-poste et transiger avec l'organisme de courtage « *Les Transporteurs en vrac de Rimouski Inc.* ». L'entrepreneur doit engager en priorité les camionneurs résidents ainsi que les petites entreprises de camionnage en vrac ayant leur place d'affaires dans la Municipalité, ensuite les camionneurs payeurs de taxes non-résidents et finalement les autres camionneurs pour autant qu'ils soient abonnés au service de courtage qui détient un permis à cet effet en vertu de la *Loi sur les transports*. Cette obligation s'applique au transport de toutes les matières en vrac à partir de la source originale et principale.
- article 2: L'entrepreneur et ses sous-traitants qui n'utiliseront par leurs propres camions dans la portion restante du 50 % conformément aux énoncés de l'article 1, devra engager des camionneurs abonnés tel que mentionné à l'article 1.
- article 3: Les tarifs applicables pour le transport en vrac sont ceux stipulés dans le recueil du *ministère des Transports du Québec*, au moment de l'exécution du contrat.
- article 4: Toute demande excédant les ressources disponibles en vertu des ARTICLES 1 et 2 sera traitée selon le principe de distribution équitable de l'organisme de courtage conformément à la *Loi*.

201506-023 **PANNEAU : Acceptation soumission**

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
d'accepter la soumission de Signotech pour la fourniture de panneaux de signalisation.

URBANISME**201506-024** **COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC: Demande pour un tournage de film**

Il est proposé par monsieur Alain Jean
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la demande puisqu'elle est de nature temporaire et ne contrevient à aucun de nos règlements.

201506-025 **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE : Construction à St-Fabien-sur-Mer**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
que suite à une recommandation favorable du *Comité Consultatif en Urbanisme*, d'accorder la demande de PIIA qui a pour résultat de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel au 100 chemin de la mer Est selon les documents soumis. Cependant les 3 conditions suivantes sont exigées :

- 1- Délimiter l'aire de stationnement de façon végétale (arbuste, haie, etc);
- 2- S'assurer que le revêtement de la remise existante soit identique à celui du bâtiment principal;
- 3- Délimiter le terrain de façon végétale (arbuste, haie, etc).

Ces exigences ont pour effets, si elles sont remplies, de rendre le tout conforme.

201506-026 **ADOPTION DES COMPTES DE MAI 2015**

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par madame Dolorès Bouchard
et résolu à l'unanimité
que les comptes du mois de mai 2015 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 41 952,93 \$ soient approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques de 4427 à 4448.

DIVERS**201506-027** **CARTES TOURISTIQUES : Contrat**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
de donner le contrat à monsieur Steve Fournier pour la conception et l'impression de 5 000 copies de la carte municipale des commerces, services et attraits touristiques.

201506-028 BATIMENT INCENDIÉ 1^{ER} RANG OUEST : Nettoyage du terrain

Il est proposé par madame Julie Viel
appuyé par madame Suzanne Tremblay
et résolu à l'unanimité
que suite à de nombreux avis et délais qui sont maintenant écoulés, d'effectuer le nettoyage du terrain de la résidence incendiée du 1^{er} Rang Ouest et de porter les frais au compte de taxes des propriétaires.

201506-029 PAIEMENT DES FOURNISSEURS : Fournisseurs personnalisés

Il est proposé par monsieur Marius Coté
appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
de demander au directeur général d'inscrire la Municipalité aux paiements des fournisseurs personnalisés sur le site accès D de la caisse Desjardins.

PÉRIODE DE QUESTIONS**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussignée, madame Marnie Perreault, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature, chacune des résolutions au procès-verbal.

201506-030 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon
appuyé par monsieur Marius Coté
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 21h19.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

